



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

équipements

Question écrite n° 91754

Texte de la question

M. Michel Vauzelle attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès du ministre des affaires étrangères et du développement international, chargé du commerce extérieur, de la promotion du tourisme et des Français de l'étranger sur les répercussions matérielles des inondations du 3 octobre 2015 en Provence-Alpes-Côte d'Azur sur le tourisme. Malgré les efforts de chacun afin de réhabiliter les équipements pour accueillir les touristes et l'émotion générale suscitée par ces intempéries, les structures liées à l'activité touristique sont en difficulté. Pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur, première région d'accueil des touristes français, la venue de nombreux touristes reste un enjeu économique majeur, qui nécessite une reconstruction rapide des équipements endommagés. Les habitants sont solidaires et les mairies tentent de reconstruire du mieux qu'elles peuvent. Cependant les dégâts, évalués à 200 millions d'euros en ce qui concerne le patrimoine public, sont importants à la fois pour les particuliers et les professionnels. Ces derniers sont pour certains dans une situation préoccupante qui nécessite une aide matérielle et financière rapide afin de leur permettre de reprendre leur activité. Il lui demande donc quels moyens sont mis en œuvre dans le but de favoriser et d'accélérer la réouverture des équipements touristiques à la suite de ces inondations en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91754

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Commerce extérieur, tourisme et Français de l'étranger

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9801

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)